



Loi El-Khomri-Valls-Hollande-Gattaz

Amplifions la mobilisation, jusqu'à son retrait !

Les mobilisations contre le projet de loi « El-Khomri-Valls-Hollande-Gattaz » ont permis de mettre à jour les projets de casse des droits des travailleurs et les pires attaques jamais menées contre le Code du Travail. La pétition signée par plus d'un million de personnes, dont la Fédération Verre et Céramique est parmi les initiateurs, les mobilisations du 9 mars, dont l'ampleur à résonner au-delà de nos frontières, ont pris de panique le Gouvernement et ses alliés.

Ceux-ci ont du revenir sur la barémisation des indemnités prud'homales en supprimant le plafond et ont retiré les 40 heures hebdomadaires pour les apprentis. Mais les mesures les plus néfastes demeurent, notamment le fait que :

- ✗ Une entreprise peut faire un plan social sans avoir de difficultés économiques réelles
- ✗ Après un Accord Collectif, un-e salarié-e qui refuse un changement dans son contrat de travail (baisse de rémunération ou augmentation de son temps de travail) peut être licencié-e pour cause motif personnel.
- ✗ La possibilité de baisser les salaires et changer le temps de travail par accord d'entreprise.
- ✗ La modulation du travail sur 3 ans avec la possibilité de passer de 10 heures à 12 heures de travail par jour et de 35 heures à 44 heures, voire 46 heures, par semaines, le fractionnement du repos de 11 heures entre poste.
- ✗ La possibilité de moins majorer jusqu'à 5 fois les heures supplémentaires.
- ✗ L'extension du dispositif forfaits-jours par accord d'entreprise ; la réforme de la visite médicale, du temps d'astreinte, du repos hebdomadaire, des plages horaires du travail de nuit sont également maintenus.

La mesure la plus grave est toujours dans ce texte : les accords d'entreprise pourront déroger aux dispositions du Code du Travail et de la Convention Collective dans un sens plus défavorable aux salarié-e-s

La déclaration de guerre contre les droits de tou-te-s les salarié-e-s se poursuit.

La Fédération appelle les verrier-e-s et céramistes à amplifier la mobilisation
- En manifestant et en faisant grève les 17 et 24 mars 2016 au côté des organisations de jeunes.
- En manifestant et en faisant grève le 31 mars à l'appel de la Confédération CGT et d'autres syndicats

**La bataille est lancée, menons la jusqu'à la victoire,
toutes et tous ensemble !**

Montreuil, le 15 mars 2016

